



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

1. L'OBSERVATION SOCIALE p. 7

- 1.1 Le Tableau de Bord Social
- 1.2 Productions
- 1.3 Présentations
- 1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX p. 9

- 2.1 Les Espaces Sociaux Communs
- 2.2 « Sortir ! »
- 2.3 Autres actions ou projets
- 2.4 Études et recherches

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ p. 16

- 3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour dynamiser les quartiers et soutenir la vie associative
- 3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier
- 3.3 Les actions de soutien aux initiatives d'habitants
- 3.4 La Commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport une présentation rétrospective des principaux dossiers, actions, projets, contributions qui nous ont mobilisés l'année passée.

Les fiches, qui composent ce dossier, renseignent sur nos activités permanentes telles que le Tableau de Bord Social et les productions qui s'y rattachent, l'accompagnement des Espaces Sociaux Communs, la gestion des locaux, le soutien aux initiatives d'habitants, le dispositif « Sortir ! », les travaux d'études...

Elles décrivent également des projets de court ou de moyen terme n'ayant pas forcément vocation à être pérennisés au sein de L'APRAS mais que nous accompagnons ou portons pendant un temps. C'est le cas de la mission liée à l'ÉPI des Longchamps, de l'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais, du nouvel équipement du Jeu de Paume.

2021, une deuxième année en situation de crise sanitaire

L'inscription de la crise sanitaire dans la durée, avec son cortège de contraintes, a pesé fortement sur la conduite de nos actions et projets.

Sur le secteur animation de proximité, l'évolution des règles sanitaires a nécessité une adaptation permanente, très exigeante et chronophage pour l'équipe. Tout a été mis en œuvre pour que les associations qui le souhaitaient puissent disposer des locaux nécessaires dès que cela était possible au regard des règles sanitaires. De la même manière, le pôle associatif de Maurepas ou le Jeu de Paume ont exploité au maximum les périodes où une activité, même limitée, était possible.

Les salles familiales n'ont pu être remises en location aux familles qu'à partir d'octobre. Certaines d'entre elles ont été mobilisées dans la période pour accueillir des initiatives solidaires.

C'est le volet soutien aux initiatives habitants qui a sans doute le plus pâti de la situation de crise. Les activités des collectifs d'habitants dans les locaux sont restées très en deçà de ce qu'elles étaient avant la crise (15 collectifs en 2021 contre 31 en 2019). 11 projets ont été soutenus dans le cadre du FCIH contre 38 en 2019.

L'activité du secteur observation sociale a, tout comme en 2020, connu une activité extrêmement soutenue, puisque, au-delà des travaux indispensables d'actualisation des outils d'observation sociale (Tableau de bord social, Fiches quartier INSEE, observatoire de la délinquance, Observatoire des Données Sociales...), le travail engagé en 2020 sur l'observation des effets sociaux de la crise sanitaire s'est poursuivi et a été finalisé en septembre. A noter ici l'accueil extrêmement positif de ce travail par les acteurs et partenaires, tant sur le fond et les éléments de connaissance produits que sur la forme et la méthode de coproduction proposée.

Le dispositif « Sortir ! » a bien évidemment continué à être fortement impacté par la situation sanitaire et tous les efforts ont été mis sur un accompagnement et un encouragement à la reprise d'activités, si nécessaires à la qualité de vie et au lien social. L'équipe s'est employée à retisser des liens avec les

partenaires sur le terrain, les réseaux de proximité, promouvoir et informer sur le dispositif auprès des habitants. Cela s'est également matérialisé par la mise en place de l'opération « coup de pouce » à la rentrée de septembre. Pour autant les premiers résultats demeurent modestes traduisant une altération très forte des pratiques culturelles, sportives et de loisirs des habitants.e.s.

Une année d'activité intense donc pour toute l'équipe dont l'engagement, la créativité et la capacité d'adaptation ont été une nouvelle fois au rendez-vous. Je tiens à remercier chaleureusement chacun et chacune à l'occasion de ce rapport d'activité.

L'équipe était constituée au 31/12/2021 de 19 salarié.e.s permanent.e.s. Il convient d'ajouter à ce chiffre les 6 collègues mis à disposition par le GEDES (4 personnes pour l'entretien de locaux et 1 personne sur la communication et une personne sur les fonctions RH pour 2.8 ETP).

2021 a vu le départ en retraite de Brigitte Valet. Elle avait intégré L'APRAS en 2004 dans le cadre de la mise en place du « chèque culture », première étape de ce qui a conduit aujourd'hui au dispositif « Sortir ! ». Le succès et le développement de ce projet doivent énormément à son engagement, son exigence permanente sur le sens, et son efficacité dans la gestion, l'animation et l'adaptation permanente du dispositif. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette retraite au combien méritée.

Nous avons, suite aux préconisations de l'audit organisationnel de 2020, renforcé nos fonctions supports RH en accueillant une salariée du GEDES, Omblin Higon, à raison de deux jours par semaine.

Après une année 2020 de renouvellement partiel dans un contexte très singulier, le conseil d'administration s'est fortement mobilisé en 2021, a soutenu le travail de l'équipe et nous a réaffirmé régulièrement sa confiance. J'en remercie, au nom de toute l'équipe, le Président et l'ensemble des membres du conseil.

A l'heure d'écrire ces lignes, la situation sanitaire semble s'améliorer. Pour autant nous sommes loin d'un retour à la normale tant les effets de cette crise sur la vie quotidienne des habitants.e.s, les liens sociaux, le monde associatif, et le fonctionnement de la cité en général restent prégnants, et pour certains durables.

Gageons que L'APRAS se mobilisera sans relâche pour contribuer au partage des analyses et des réponses sociales à élaborer dans ce contexte inédit.

Philippe Le Saux,
Directeur de L'APRAS.

1. L'OBSERVATION SOCIALE

1.1 Le Tableau de Bord Social

Rappel :

- 1991 : création du Tableau de Bord Social des Quartiers Rennais
- 2008 : le TBS est accessible sur internet avec un code
- 2012 : évaluation du TBS : confirmation de enjeux de l'accompagnement des partenaires dans l'appropriation et la mobilisation des données
- 2016 : mise à disposition des données nouveaux Quartiers Politique de la Ville
- 2019 : intégration des indicateurs de l'outil de suivi du Contrat de Ville et d'un nouveau territoire « IRIS des Quartiers Politique de la Ville »

Actualisation du Tableau de Bord Social

(janvier - octobre)

Possibilité d'accéder aux données selon plusieurs niveaux de territoires: Iris, Quartiers, Communes, Quartiers Politique de la Ville, Iris des QPV.

Possibilité de comparaison entre ces territoires et avec des territoires nationaux pour les données INSEE : France métropolitaine, département, villes de même strate que Rennes.

Diffusion régie par des conventions avec les organismes fournisseurs. Usage réservé aux professionnels et décideurs dans le domaine social et socio-culturel.

1.2 Productions

Fiches INSEE

A l'échelle :

- des 12 quartiers rennais (éditées tous les ans depuis 2011)
- des IRIS des Quartiers Politique de la Ville

Mise à disposition facilitée des données INSEE par quartier. Accès grand public (pas de restriction sur la diffusion).

Observatoire des Données Sociales

Actualisation de l'ODS fin 2021, pour une publication début 2022.

Le contenu thématique est à l'identique des précédentes publications. Les résultats enregistrent l'impact social de la crise sanitaire.



Etude impact social de la crise

Les travaux sur l'Impact social de la crise sanitaire émanent d'une commande dans le cadre du conseil d'administration de l'APRAS (Juin 2020).

L'équipe de l'APRAS est ainsi sollicitée pour une démarche d'observation partagée des effets sociaux de la crise sanitaire. L'objectif est la compréhension fine de l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie des habitants les plus vulnérables ou qui le deviennent précisément en raison de cette crise.

Parallèlement, nous avons été sollicités par les services de Rennes Métropole, de même que l'AUDIAR, pour mobiliser et transmettre une sélection d'indicateurs sur le thème des effets socioéconomiques de la crise sanitaire avec une attention particulière pour les jeunes.

Un obstacle majeur : disposer d'indicateurs réactifs

Les indicateurs, habituellement mobilisés pour alimenter les travaux du Tableau de Bord Social et de l'Observatoire des Données Sociales, ne sont pas disponibles immédiatement. Les délais de recueil et de traitement sont réduits au maximum, mais les publications paraissent début octobre pour les chiffres de l'année précédente.

Après une phase exploratoire menée avec nos partenaires à l'été 2020, nous avons pu établir et déployer la méthodologie suivante :

Identifier les publics et les territoires fragiles potentiellement plus exposés aux conséquences de la crise sanitaire

Nous nous sommes appuyés sur notre partenaire d'observation sociale au long cours, le COMPAS, bureau d'études nantais qui déploie des travaux d'observation sociale sur tout le territoire national. Le postulat était le suivant : les fragilités d'hier sont les difficultés de demain.

Il s'agit, à partir de données INSEE, d'agrèger des indicateurs qui expliquent les difficultés des publics fragiles.

Ces indicateurs agrégés sont des indicateurs de risque et non des indicateurs d'impact.

Quels sont les publics particulièrement fragilisés ?

Les baromètres analysés dans le diagnostic permettent d'identifier (et de quantifier pour certains d'entre eux) les publics les plus fragiles. La méthodologie retenue pour chaque baromètre tient compte du caractère bien souvent cumulatif des fragilités et la dimension territoriale vient renforcer une approche nécessairement transversale des problématiques soulevées et des publics identifiés. COMPAS (Octobre 2020)

Mobiliser des indicateurs réactifs

Nous appuyant sur les partenaires investis dans les travaux de l'observatoire, nous avons exploré les possibilités de mobiliser autrement les indicateurs habituels et d'en produire de nouveaux.

Ces données chiffrées ont été exposées, soumises à l'expertise collective des acteurs / actrices des territoires dans les différents domaines.

Analyse collective et qualitative

Dès l'été 2020, une série d'entretiens individuels avaient pour but d'identifier les effets de la crise sanitaire à l'œuvre sur les publics et d'autre part sur les réponses publiques ou associatives des partenaires. Il s'agissait de nous orienter à partir du recueil qualitatif des acteurs

/ actrices (professionnel.le.s, bénévoles) sur ce que nous aurions à mettre en évidence.

Les 1ers résultats mobilisés collectés ont été présentés dans le cadre du conseil d'administration de l'APRAS en Janvier 2021. La proposition que nous avons formulée était de soumettre à l'expertise collective les résultats dans des groupes de travail. En effet, nous pouvions observer des dissonances dans les résultats, des observations pour lesquelles nous devions tester des hypothèses, bénéficier de la connaissance de terrain des partenaires.

Ainsi 27 présentations dans des groupes de travail ont eu lieu sur le 1er semestre 2021. Au gré des rebondissements de la crise sanitaire et de son impact très concret sur la vie des services et des personnes, nous avons dû composer, nous adapter. Ainsi ces travaux ont fait l'objet d'un travail collectif sur plusieurs volets :

-L'emploi : les Groupes de Suivi Emploi (GSE), tous les quartiers rennais ont été concernés, les Points Accueil Emploi (PAE) pour les communes. Les revenus (RSA, aides financières) : GT des Espaces Sociaux Communs (ESC), Direction Insertion Aide à la Population et le CCAS de Rennes, la Coordination Aide alimentaire qui réunit les associations caritatives intervenant sur ce domaine.

-La jeunesse : Groupe Projet Chantier Jeunesse et GT Élus jeunesse de Rennes Métropole, le 4 Bis et ses partenaires, We Ker et Le Relais (Prévention spécialisée).

-Le numérique : l'équipe des médiateurs socio-numériques des Espaces Sociaux Communs (ESC).

-L'enfance et la famille : nous avons créé un groupe ad hoc associant des professionnel.le.s du Programme de Réussite Éducative, des centres sociaux, du Service Santé Enfance de la Ville, de Parenbougé.

-Personnes Âgées : la coordination des Aînés des quartiers Maurepas La Bellangerais et Beaulieu Longs Champs, Jeanne d'Arc.

Des présentations plus générales ont eu lieu auprès du Réseau des Élus Cohésion Sociale de Rennes Métropole, des Observatoires du Conseil Départemental, du Conseil d'administration du CCAS de Rennes.

Le document a été enrichi d'une note du COMPAS « Impact social de la crise : le regard du COMPAS » à partir de leurs travaux menés dans plusieurs collectivités en France.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation le 3 septembre 2021 à laquelle ont été conviés les membres du Conseil d'administration de l'APRAS, les partenaires de l'observatoire qui ont participé ces travaux .

Le document est en accès libre sur le site de l'APRAS : <https://www.apras.org/documents/impact-social-de-la-crise-sanitaire-rennes-rennes-metropole/>

Observatoire de la petite enfance

Initié par les partenaires réunis dans le cadre de l'Etoile, ce projet a été travaillé à partir de 2020.



L'APRAS était présente au titre de ses missions d'observation sociale et particulièrement des travaux menés de longue date sur cette thématique, ainsi que des données déjà présentes et actualisées annuellement dans le cadre de son Tableau de Bord.

L'objectif général est que les données, déjà existantes dans le Tableau de Bord Social, puissent être mobilisées spécifiquement, complétées le cas échéant, partagées et analysées formellement et régulièrement entre les acteurs du champ avec une visée opérationnelle d'adaptation et d'amélioration de l'offre.

Cette approche, à partir d'un socle commun d'indicateurs mis en partage et analysés collectivement, pourrait être complétée par des collectes et analyses plus qualitatives sur certains sujets.

Une partie de ce socle pourra faire l'objet d'une diffusion élargie.

L'engagement de l'APRAS dans ce projet a été validé en conseil d'administration en avril 2021.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Le Pôle Observation Sociale a été mobilisé autour des élus et des services pour apporter des éléments statistiques sur les territoires. Il s'est agi d'identifier les indicateurs susceptibles d'être retenus pour approcher le nombre potentiel de chômeurs de longue durée (au-delà du nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi), de les mobiliser à l'échelle des IRIS rennais, de les croiser avec la connaissance des Directions de quartier. Ce travail, en lien avec d'autres enjeux des territoires, a permis de définir un territoire pour l'expérimentation (quartier du Blosne).

Le Pôle Observation participe au Comité Local de l'Emploi et sera aux côtés de la Ville pour alimenter le dossier de candidature.

1.3 Présentations

En 2021, les présentations ont toutes concerné les travaux Impact Social de la Crise.

1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

Rappel :

- 1998 : réalisation du diagnostic délinquance pour Rennes.
- 2003 : réalisation de l'Observatoire de la Délinquance de Rennes Métropole.
- 2018 : nouvelle maquette du document Observatoire de la délinquance des focus qualitatifs sur des thématiques ou sur des territoires viennent enrichir le volet quantitatif sur les faits enregistrés par la Police et la Gendarmerie

Réalisé 2021

Le document Observatoire de la délinquance 2021 a été actualisé.

Le volet qualitatif de l'observatoire a concerné 2 focus en 2021 :

-La Cellule du Renseignement Opérationnel sur les Stupéfiants (CROSS). Cet article a été rédigé avec le concours du Directeur Interrégional de la Police Judiciaire.

-Le fait prostitutionnel, Diagnostic local.

Ce focus rapporte les principaux enseignements de diagnostics menés à l'échelle régionale (par l'Amicale du Nid pour la Préfecture de région Bretagne) et à l'échelle de Rennes (Service Prévention de la Délinquance et de Médiation de la Ville de Rennes).

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX

2.1 Les Espaces Sociaux Communs

Contexte

Les missions de L'APRAS concernant l'accompagnement du projet des ESC figurent dans la charte des ESC :

- « Organisation, suivi et animation du comité de pilotage des ESC ;
- Organisation et animation des travaux du GT ESC ;
- Appui aux groupes de coordination des responsables dans les ESC ;
- Accompagnement de travaux thématiques dans les sites (accueil commun, fragilités psychologiques, partage de diagnostics...);
- Organisation des rencontres inter ESC ».

(Extrait charte des ESC)

Les sites

L'APRAS accompagne de manière continue les responsables de 4 des 6 ESC, Maurepas, Villejean, Aimé Césaire, Le Blosne dans le cadre de réunions de coordination (28 cette année).

Ces rencontres ont pour objet le pilotage de la dimension commune des ESC, l'accueil et les actions initiées collectivement, les réunions plénières des salarié.e.s... C'est également le lieu de la régulation du fonctionnement quotidien.

Cette année, les travaux ont été à nouveau impactés par les conséquences organisationnelles liées à la crise sanitaire qui ont alimenté largement les ordres du jour et mis entre parenthèses des travaux de fond tels que les réorganisations de l'accueil commun par exemple. On notera cependant l'accompagnement de Villejean dans la phase de travaux, ainsi que l'implication des responsables de Maurepas sur le projet du futur ESC.

Les groupes opérationnels des ESC

Le Groupe Technique des ESC (GT ESC)

« Le pilotage politique s'appuie sur une coordination technique transversale matérialisée par un Groupe Technique des ESC (GT ESC) composé des cadres référents de chaque partenaire et animé par L'APRAS. Il se réunit mensuellement. Ses objectifs sont les suivants :

- Assurer veille et recherche de solutions sur les questions qui émergent dans le fonctionnement interinstitutionnel des ESC ;
- Impulser et conduire la déclinaison opérationnelle du projet ESC ;
- Organiser la concertation et l'échange entre les professionnels et élus des différents ESC, notamment par l'organisation de rencontres inter ESC ;
- Préparer, alimenter et organiser les réunions du comité de pilotage ;
- Construire, structurer et enrichir le projet.

(Extrait charte des ESC)

Ce groupe s'est réuni à 11 reprises cette année.

Ces réunions portent sur les arbitrages organisationnels dans les équipements, la préparation des comités de pilotage, le suivi des projets transversaux (accueils, formations communes...), l'analyse et la réflexion sur l'évolution du projet des ESC.

Cette année le GTEESC a été particulièrement mobilisé sur le suivi de la restructuration du projet d'accueil et les travaux à l'ESC Villejean, le suivi du projet d'inclusion numérique dans les ESC, ainsi que l'avance-

ment du projet du futur ESC de Maurepas.

Ont été également travaillés des sujets tels que les horaires d'ouverture et fermeture des équipements, la préparation des comités de pilotage, les fonds d'animation des ESC.

Le Comité de pilotage

Le Copil s'est réuni deux fois en 2021.

La première séance en janvier a été principalement consacrée au lancement de l'acte 2 du projet d'inclusion numérique dans les ESC (objectifs, périmètre, financements, portage...).

La seconde séance a été consacrée au projet de futur ESC à Maurepas (présentation du projet d'accueil commun, arbitrages sur la gestion unifiée de maintenance et d'entretien par le Département, création d'un poste de référent exploitation du bâtiment, arbitrage sur le système de téléphonie...).

Un séminaire inter-ESC

En octobre, un séminaire regroupant l'ensemble des responsables des ESC a été consacré au projet d'inclusion numérique dans les ESC. <https://digipad.app/p/38587/0ad00d0e4548a>

Ce temps fort, préparé et mis en œuvre avec le concours précieux de l'équipe numérique, s'est déroulé au pôle associatif de la Marbaudais à Maurepas et avait pour objectif de mobiliser l'ensemble des responsables sur la mise en œuvre de ce projet.

Les enjeux politiques communs ont pu être rappelés par les élu.e.s.

Ont été également partagés à cette occasion les résultats de l'évaluation de la première phase du projet réalisée par Askoria.

Puis les participant.e.s se sont attaché.e.s à élaborer collectivement le cadre de mise en œuvre et de pilotage du projet dans les équipements.



2.2 Sortir !



Le dispositif « Sortir ! » a succédé au passeport culture loisirs en 2010.

Il a pour objectifs de :

- Développer la connaissance de soi, l'estime de soi, source de construction identitaire ;
- Stimuler l'ouverture, la connaissance culturelle, l'évasion, l'émerveillement et l'émotion, le bien-être ;
- Inciter à l'autonomie pour l'accès aux loisirs et à la culture ;
- Créer du lien social et rompre l'isolement ;
- Favoriser l'intégration et la cohésion sociale, susciter un sentiment d'appartenance au quartier, à la ville, à la société.

Il articule réductions tarifaires, démarches d'accompagnement et médiation au bénéfice des populations aux revenus modestes.

A la demande de Rennes Métropole, qui en assume le coût financier, **le dispositif a été élargi depuis 2019 aux étudiants boursiers** de niveau 2 à 7 ainsi qu'aux jeunes suivis par We Ker vivant sur le territoire métropolitain.

Initialement développé à l'échelle de Rennes et de Saint-Jacques-de-La-Lande, il associe dorénavant **35 communes et de nombreux partenaires institutionnels** (Rennes Métropole, Département, CAF 35, Région Bretagne, CCAS Ville de Rennes, Organismes HLM).

Deux communes, Romillé et Le Verger ont rejoint le dispositif en 2021.



35 communes de RM adhérentes au dispositif au 31.12.2021

Une année 2021 toujours marquée par la crise sanitaire :

Compte tenu de l'arrêt total ou partiel des activités culturelles, sportives et de loisirs, l'année 2021 se caractérise par une reprise lente, et hétérogène selon la nature des activités, des utilisations du dispositif.

39 488 personnes inscrites en 2021 (41 156 en 2019 et 35 930 en 2020), auxquelles il faut ajouter **6 339 étudiants, et 315 jeunes suivis par We Ker soit un total de 46 142 personnes** (47 132 en 2019 et 41 934 en 2020).

15 619 personnes ont utilisé au moins une fois leur carte dans le cours de l'année, auxquelles il faut ajouter **1 429 étudiants et 45 jeunes sui-**

vis par We Ker soit un total de **17 093 personnes** (15 229 en 2020 et 29 871 en 2019).

Environ **32 800 utilisations** pour des **activités ponctuelles** (25 300 en 2020 et 119 772 en 2019).

8 660 utilisations pour des **activités régulières** (y compris CIS école de natation Rennes) auxquelles il faut ajouter 515 utilisations par des étudiants et 12 utilisations **par les jeunes suivis par We Ker soit au total 9 187 utilisations** (7 992 en 2020 et 13 765 en 2019).

2 302 participations à des **actions collectives** (734 en 2020 et 2 443 en 2019).

Mise en œuvre d'un « coup de pouce » exceptionnel pour favoriser la reprise

Afin d'encourager et soutenir la reprise d'activités, une opération "coup de pouce" a été lancée.

Un financement complémentaire d'un montant de 20 euros (30 euros pour les moins de 25 ans, les étudiants.e.s et les jeunes suivis par We Ker) a donc été mis en place pour les activités régulières à partir du 1er septembre 2021.

Au 31 décembre, 7 147 personnes avaient bénéficié de ce coup de pouce, dont 427 étudiants.

La gouvernance et le pilotage du dispositif !

La gouvernance du dispositif a été restructurée en 2021. La nouvelle organisation a été officialisée en décembre lors de l'installation du « comité de pilotage permanent » .

L'animation du dispositif

Le contexte n'a pas permis en 2021 d'organiser la rencontre annuelle des acteurs du dispositif.

Pour autant, cette année aura été l'occasion de (re) tisser ou d'initier des relations avec des relais de proximité dont la fonction en matière d'information, de sensibilisation, voire d'accompagnement est essentielle.

Ces liens et la logique de « réseautage » et de maillage territorial qu'elle sous-tend sont un axe prioritaire en matière d'animation du dispositif.

Cela s'est traduit par la mise en place de temps d'échanges, d'information/formations, avec des salarié.e.s, bénévoles ou usagers de plusieurs structures (AFEV, UNICITES, éducateurs de la SEA, Espace citoyens des Champs Libres, La Cohue, l'équipe du PRE de Rennes, Secours Catholique, femmes de l'association Déconstruire, épicerie gratuite des universités de Rennes 1 et Rennes 2....).

Nous avons également amplifié la visibilité de Sortir ! par une présence sur certains temps propices à l'information des habitant.e.s (Tablées Fantastiques, petits déjeuners de rentrée dans les écoles de Ville-jean...).

S'agissant des étudiants, nous avons participé à plusieurs événements (Tam Tam, forums de rentrée à Rennes 1 et Rennes 2, rentrée de l'école d'architecture).

Nous avons également travaillé avec les coopératives jeunesse de service. Plusieurs jeunes ont ainsi été formés pour informer et promouvoir le dispositif auprès des habitants sur les temps forts initiés dans le cadre de la programmation « un été à Rennes ».

Enfin, nous avons pu relancer cette année les "rencontres instructeurs" qui permettent d'entretenir avec ces acteur.rice.s clefs du dispositif, la culture commune et l'analyse en continu de la qualité d'accueil, d'information et d'orientation des personnes. Deux rencontres ont eu lieu en juin au Jeu de Paume, une autre au TNB en décembre et ont concerné 47 participant.e.s.

Site internet

Finalisé en 2015, le site internet dédié au dispositif <http://www.sortir-rennesmetropole.fr> comporte des rubriques pratiques (où avoir sa carte, comment, les formulaires, les modèles de conventions partenaires, etc...) mais également des liens vers les ressources locales (agenda des sorties de Rennes Métropole...) et un espace collaboratif pour les partenaires.

Cet outil a démontré sa pertinence pour la visibilité, l'accessibilité, la mise en œuvre du dispositif.

Après un net recul en 2020, les visites du site sont reparties à la hausse pour atteindre 74 969 sur la période (59 796 visites en 2020 et 83 986 en 2019).

Une salariée est missionnée à temps partiel sur ce projet en tant que community manager au sein de l'équipe de L'APRAS avec comme objectif de développer le travail en réseau dans et autour du dispositif.

Création d'une application « Sortir ! »

Nous avons lancé en 2021 une première application Sortir ! sur Android.

Cette appli permet aux utilisateurs de vérifier la durée de validité de leurs droits directement sur leur téléphone ou grâce à des lecteurs installés pour le moment dans les CCAS de la Ville de Rennes, à la Maison des Associations, au Jeu de Paume, dans l'espace vie du citoyen des Champs Libres...

Cette expérience permet par ailleurs de tester ce format appli pour d'éventuels contenus élargis à l'avenir.

La gestion du dispositif

1 106 structures avaient une convention avec L'APRAS au 31.12.2021.

Gestion des remboursements

L'APRAS assure la totalité des remboursements des structures liées à l'utilisation du dispositif.

En 2021, **8 949 remboursements** ont été effectués, dont 8 463 via une procédure dématérialisée.

Le passage à KorriGo services

Préparé de longue date en partenariat avec Rennes Métropole et le CCAS de la Ville de Rennes, après moultes aléas techniques, l'intégration de la carte « Sortir ! » dans KorriGo services est effective depuis le 1er juillet 2019.

Depuis le 1er juillet 2020, il n'y a donc plus de cartes « Sortir ! » physiques.

Du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2021, environ 980 lecteurs ont été paramétrés et mis à disposition dans les structures partenaires de façon permanente ou lors d'événements ponctuels (festival...).

Après analyse des besoins de chaque structure, ces mises à disposition ont été adaptées au cas par cas selon les besoins des structures.

Des bilans par commune

Chaque commune a fait l'objet d'un bilan spécifique écrit qui lui est diffusé (utilisation et financement).

2.3 Autres actions ou projets

L'accompagnement ou la contribution à des projets partenariaux se décline parfois sous des formes variées. Cette fiche permettra aux administrateurs d'en percevoir les contenus pour cette année.

Animation de l'instance tripartite de suivi de la convention ARCS - Ville de Rennes - CAF 35

Cette mission, conduite à la demande des partenaires concernés, est intégrée dans la convention d'objectifs et de financements des centres sociaux ARCS/Ville de Rennes/CAF 35.

« L'APRAS est désignée comme animateur du comité de suivi. Elle prépare en amont, et en lien avec les trois partenaires, les thèmes de travail à traiter et finalise les ordres du jour. Au sein de l'instance, elle assure une fonction de problématisation et un rôle de facilitateur des échanges, garantis par une posture de neutralité. Elle accueille le comité de suivi dans ses locaux, anime, régule et coordonne les travaux. Elle assure la rédaction et la diffusion des comptes rendus. L'APRAS anime autant que de besoin des réunions préparatoires à ces comités en configuration « technique » ext art 3.2 convention pluriannuelle.

Cette instance se réunit en général deux fois par an :

- Au printemps pour des échanges sur le projet, les priorités, les axes de travail etc...
- La deuxième séance porte plus sur les questions budgétaires.

Cette année, les deux rencontres ont été principalement consacrées au projet structurant d'évolution des haltes garderies des centres sociaux en multi accueil. Cette évolution découle du travail mené les années précédentes sur le modèle socioéconomique de l'association, l'évolution des besoins des familles, et le renouvellement de la convention pluriannuelle.

Ce projet permettra d'améliorer les réponses apportées dans les quartiers en matière d'accueil de la petite enfance. L'ampleur du chantier nécessite une mobilisation collective concertée et organisée tant des bénévoles de l'association que des professionnels et des partenaires que sont la Ville, la CAF35, mais également le Département.

Mission d'appui au Conseil Citoyen Rennais

L'APRAS est engagée auprès du Conseil Citoyen Rennais depuis 2016 (décision CA 02/2016 et arrêté préfectoral 26/04/2016).

Le volume de travail lié à cet accompagnement nous a conduits en 2017 à recruter un renfort sous forme d'un contrat aidé (poste adulte relais) dont le contrat a été renouvelé pour trois ans en 2020.

Organisation actuelle du Conseil

Le CCR comptait 28 membres officiels en 2021 (arrêté préfectoral de juin 2021) :

20 habitant.e.s (9 femmes et 11 hommes)
8 acteurs locaux

Il s'est organisé de la façon suivante :

- une assemblée plénière qui se réunit tous les deux mois ;
- un Bureau composé des référent.e.s des quartiers, des « 3 piliers » du contrat de ville et des commissions, qui se réunit tous les mois ;
- 5 groupes territoriaux, 1 par QPV, composés des membres officiels acteurs locaux et habitants résidants dans le QPV. Ces GT sont ouverts à d'autres habitants du QPV. Ils se réunissent environ tous les mois ;
- de commissions thématiques (formation, communication...).

Éléments de l'activité 2021 du Conseil

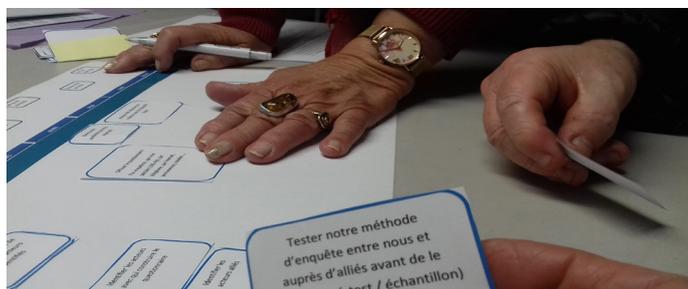
L'assemblée plénière s'est réunie à **7 reprises en 2021** (dont 2 fois en visioconférence) avec 11 participant.e.s en moyenne.

Ces A.P. sont reliées à l'activité des **groupes territoriaux** dont les sujets et modalités de travail sont spécifiques à chaque territoire. Certains sont accompagnés régulièrement par L'APRAS (à leur demande), les autres fonctionnent de façon autonome.

Leurs objets d'échanges ou d'implications sont multiples, divers et variables selon les quartiers.

Ces GT sont également consultés sur la programmation des actions du Contrat de Ville et associés au suivi des plans d'Action Territoriaux du contrat.

Les groupes territoriaux sont, selon les années et les territoires, plus ou moins actifs. En 2021 deux groupes sur cinq ont eu une activité régulière (Maurepas et Bréquigny). Le GT de Maurepas est particulièrement mobilisé sur le suivi de du Projet de Rénovation Urbaine et celui de Bréquigny s'est engagé sur une démarche d'état des lieux sur les questions d'isolement dans le quartier.



GT Bréquigny - réunion mensuelle 29.11.2021



GT Maurepas - Visite du quartier - 17.06.2021

Les 3 autres GT ont été en situation de fragilité en 2021. Le GT de Villejean a dû amorcer une restructuration après le départ de son référent. Ceux du Blosne et Cleunay ont été en sommeil faute d'un nombre suffisant de participant.e.s.

L'assemblée plénière est le lieu des prises de position collectives telles que, cette année : la participation du conseil au Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, au comité de suivi de la charte de la démocratie locale avec notamment comme enjeu l'articulation entre Conseil Citoyen et Conseils de Quartier, au groupe de travail sur le Revenu Minimum Garanti, ou encore la sollicitation de l'Etat et des collectivités sur la mise en œuvre locale du plan de relance.

C'est également le lieu de la préparation et des retours sur la participation des membres aux différentes instances auxquelles le CCR est associé (comité de pilotage du CDV, CIL...etc.). A noter que ces participations sont nombreuses et exigeantes en termes de temps de préparation et de disponibilités.

L'assemblée plénière est également l'occasion d'inviter des représentants de la collectivité ou de l'Etat pour des échanges sur les politiques publiques. Cette année, par exemple, l'AP a accueilli Mathieu Theurier, Vice Président de Rennes Métropole en charge des mobilités et du transport pour une présentation du Plan de Déplacements Urbains ou encore Monsieur Blet, secrétaire général de la préfecture à l'occasion de sa prise de fonction.

Le Bureau s'est réuni 10 fois dont 5 en visioconférence.

Les bureaux sont élargis à l'ensemble des conseiller.ère.s selon l'ordre du jour (par exemple accueil d'un intervenant).

Cette année, par exemple, le Bureau a pu accueillir et échanger avec Mmes Briero et Guyomard sur la question de l'intégration du conseil citoyen dans la nouvelle organisation du CLSPD. Dans un autre registre, le Bureau a été élargi à l'occasion d'une présentation par Irma Poulard de L'APRAS des travaux sur les effets sociaux de la crise sanitaire.



Bureau élargi - 08.07.2021

Les commissions quant à elles ont une approche transversale. Elles sont au nombre de 3 actuellement (communication, formation, événements).

Ce sont les commissions qui ont le plus pâti de la crise sanitaire et avaient vu leur activité quasiment mise en sommeil en 2020. Ces commissions n'ont pas pu être toutes réactivées en 2021 ce qui n'a pas permis par exemple de relancer un plan de formation.

Actualisation du règlement intérieur

Cette année un groupe de travail dédié s'est investi très activement sur l'actualisation du règlement intérieur. Ce dernier a été finalisé début 2021.

L'ÉPI des Longs Champs



L'Équipement Public Intégré des Longchamps créé en 1985 est composé des écoles élémentaire et maternelle Jean Rostand, d'une crèche municipale, d'une bibliothèque municipale de quartier et de la section Longs Champs du Cercle Paul Bert. De plus, l'association des parents d'élèves Copajéro et l'association Vivre aux Longs Champs participent au Comité d'Animation du lieu.

Depuis janvier 2018, à la demande de la DAJÉ, L'APRAS assure le rôle de Responsable Unique Sécurité de l'ÉPI, la gestion d'une partie des locaux de l'équipement et accompagne les membres du Comité d'Animation de l'ÉPI dans la définition d'un projet d'animation renouvelé, ce afin de trouver de nouvelles qualités de gestion et de gouvernance.



2018 L'APRAS a mené un diagnostic permettant de comprendre le rôle et le fonctionnement de l'équipement et des acteurs. Production d'un rapport intégrant des préconisations et 3 scénarios de gestion possibles

2019 L'APRAS a renforcé son action pour accompagner les membres du Comité d'Animation de l'ÉPI : des outils méthodologiques et une coordination des réunions ont permis de réaliser des projets et de retrouver une qualité dans les échanges et du plaisir à travailler ensemble.

2020 Des projets en début d'année qui ont eu un vrai succès, d'une part pour la fréquentation de l'ÉPI et d'autre part pour la cohésion et la motivation des membres. La crise sanitaire COVID a tout stoppé mais a permis de travailler sur l'identité et le fonctionnement du Comité d'Animation. Arrivée de l'Organisme de Formation du CPB.

2021 Année de transition pour installer les bases d'un fonctionnement renouvelé avec le CPB pour piloter la gestion des locaux et l'animation collective.

Création du poste de coordination de l'ÉPI, recrutement de la nouvelle salariée avec un travail de passation entre L'APRAS et le CPB.

Écriture de la charte du Comité d'Animation de l'ÉPI / analyse du Fonds d'animation

L'année 2021 a été l'année de transition/transmission entre L'APRAS et la section Longs Champs du Cercle Paul Bert.

Le premier semestre, bien que très perturbé par la crise sanitaire, a tout de même permis au Comité d'Animation de l'ÉPI de se mobiliser autour de plusieurs projets permettant ainsi de confirmer l'envie et la capacité des membres à travailler sereinement ensemble au service du quartier. Parallèlement, 2 collègues de L'APRAS ont compulsé tous les travaux et réflexions menés depuis 2018 pour nourrir les bases d'un travail d'écriture collective d'une « Charte du Comité d'Animation de l'ÉPI » qui s'est poursuivi durant toute l'année 2021.

Au 1er septembre, le Cercle Paul Bert a récupéré la gestion des locaux collectifs de l'ÉPI ainsi que la responsabilité sécurité incendie du bâtiment, dans un contexte particulièrement délicat du fait du départ de la secrétaire de section, ce qui a obligé L'APRAS à davantage formaliser tous les process et le fonctionnement liés à la gestion de l'équipement.

C'est également à partir de septembre, que L'APRAS s'est progressivement effacée du pilotage du Comité d'Animation de l'ÉPI au bénéfice du CPB et de la nouvelle coordinatrice de l'ÉPI recrutée en novembre. Des temps de travail entre APRAS et CPB ont permis d'accueillir et de former cette professionnelle au contexte et à l'environnement de l'ÉPI pour lui permettre de prendre le relais dans de bonnes conditions. La Charte du Comité d'Animation de l'ÉPI ainsi qu'une analyse approfondie du fonds d'animation ont été faites et transmises, qui constituent désormais les outils sur lesquels les membres peuvent s'appuyer pour fonctionner et se développer.

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Réunions des membres du Comité d'Animation | 6 | 13 | 6 | 12 |
| Nb de projets collectifs | 5 | 9 | 3 | 6 |
| Utilisation du fonds d'animation | 7582.56€ | 9847.37€ | 2683.73€ | 4022.74€ |



Le projet Jeu de Paume



Les principales évolutions et réalisations en 2021

-L'adaptation du fonctionnement général au contexte sanitaire: activités contraintes et limitées jusqu'en juin, ouverture au public la moitié de l'année (26 semaines sur 52)

491 LOCATIONS/UTILISATIONS DES SALLES (contre 163 en 2020) qui représentent 92 STRUCTURES ACCUEILLIES (contre 43 en 2020)

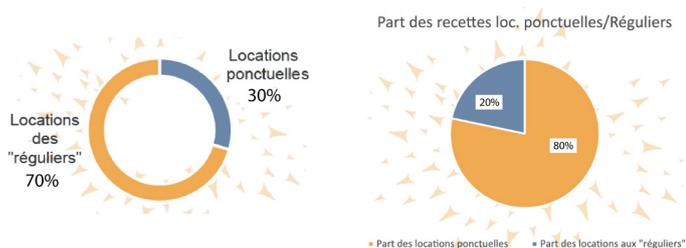
Dont : 146 pour des locations ponctuelles,

345 pour les usages des « réguliers » et pour les projets collectifs impulsés par l'équipe du Jeu de Paume

Malgré le contexte de crise sanitaire qui ne permet pas d'éprouver le modèle économique, on note que la stratégie de tarification souhaitée fonctionne :

-maintenir des prix préférentiels pour les usagers « réguliers » du Jeu de Paume afin qu'ils utilisent et animent l'équipement ; cela représente 70% des locations en 2021.

-accueillir des usagers « ponctuels » de manière modérée mais dont les tarifs de location permettent des rentrées d'argent : 80 % des recettes réalisées en 2021 sont liées aux locations ponctuelles.



-La consolidation et la stabilisation des outils de gestion et des fonctions supports

L'équipe salariée du Jeu de Paume mobilise 3 ETP et 1 agent d'entretien et petite maintenance via le GEDES (10h hebdo), 1 chargé de communication (7h hebdo) le comptable de L'APRAS quelques heures par mois ainsi que le Directeur et la Responsable du Pôle animation de L'APRAS qui contribuent aux fonctions hiérarchiques et décisions stratégiques du projet.

-Le développement des outils de communication, avec la création du site www.jeudepaumerennes.fr



-La mise en œuvre d'un programme d'actions permettant de poursuivre le déploiement du projet d'équipement et son ancrage local

-Le maintien, dans un cadre contraint, des instances de gouvernance et de participation à la vie du lieu avec les "réguliers" installés au Jeu de Paume

5 temps de réflexions et de décisions sur la vie du lieu
5 temps collectifs pour « faire ensemble » et apprendre à se connaître
7 nouvelles structures accueillies

-La prolongation jusqu'à fin 2022 de la mission de L'APRAS

Renouvellement d'un an de la mission de gestion et d'animation du Jeu de Paume avec la perspective de création de la future structure pour une transmission visée début 2023.

7 expositions et 10 temps forts ou événements accueillis.



1ère Edition de la semaine de la petite enfance et de la parentalité - Novembre 2021



Concert et Vidéobingo - Août 2021

2.4 Études et recherches

« Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale – Rôle des institutions / pratiques des professionnels »

A l'issue des études menées en 2003/2004, L'APRAS s'est mobilisée sur deux des axes de travail identifiés à l'issue de ces études : les logements d'insertion et les coopérations entre acteurs dans les territoires. Ces travaux ont abouti, entre autre, à la mise en place d'instances partenariales dans les quartiers et à la signature d'un accord-cadre entre le CHGR, les bailleurs, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Le Conseil Départemental, la Ville de Rennes et le CHGR ont renouvelé formellement leur souhait de voir L'APRAS poursuivre son intervention sur ce thème. Cette orientation a été validée par le CA en 2015.

L'APRAS anime un groupe de travail « fragilités psychologiques et logement » qui est dorénavant une des composantes du Conseil Rennais de Santé Mentale.

Le thème de « l'aller vers » et des différentes formes de médiation et prévention pour favoriser le maintien dans le logement a été retenu.

Un projet de recherche action a été élaboré avec l'ensemble des partenaires à partir de l'orientation ci-dessus.

Cette recherche action vise à repérer, prendre en compte des personnes en souffrance/fragilité psychique, fragilisées pour se maintenir dans leur logement dans de bonnes conditions pour elles-mêmes et leur environnement (voisinage, proches, intervenants...) afin de proposer des modalités pour les accompagner. Ces personnes ne sont pas ou plus suivies par les services de psychiatrie.

Public à prioriser : les personnes non identifiées comme patients et peu visibles ou des patients ayant décroché des soins à un moment donné.

Finalité : prévention et maintien dans le logement du public cible.

Le cahier des charges pour le recours à un prestataire a été également élaboré collectivement et validé par le conseil d'administration de L'APRAS début 2020. Il a été ensuite présenté au comité de pilotage du conseil rennais de santé mentale dont c'est un des axes de travail.

Comme d'autres, ce dossier a été impacté par la crise sanitaire et le processus de choix d'un prestataire engagé avant le premier confinement a été interrompu jusqu'en septembre. Le nouveau conseil d'administration, lors de sa séance d'installation en septembre, a souhaité réactiver ce projet.

Le processus a donc été relancé, malgré un nouveau confinement, et un prestataire, le cabinet « Regards Santé » retenu.

La recherche action a été lancée début 2021.

Outre le travail documentaire, la recherche a surtout consisté dans un accompagnement des 4 organismes HLM présents sur le quartier dans la formation / l'information des personnels de proximité à une meilleure connaissance des dimensions des fragilités psychologiques et au repérage des personnes en difficulté. Le travail s'est appuyé sur la construction d'une grille de signaux d'intensité variable. Des entretiens ont été menés auprès du CMP ainsi que différents partenaires du champ social (un entretien collectif de la coordination de l'Espace Social Commun, complété par un entretien avec le CCAS) Des temps de travail avec le groupe santé de Maurepas animé par la Direction de quartier ont permis de partager sur ce travail et sur la grille de signaux. Toutefois le contexte sanitaire n'a pas permis un accompagnement dans des conditions optimales.

Par ailleurs, la recherche action a mis en évidence les difficultés dans la gestion partenariale des situations complexes.

Ainsi tandis que l'intention visait la prise en charge des situations peu visible, il s'avère que la prise en charge des situations est difficile. L'instance de coordination Lampadaire, ne semble plus jouer le rôle qui lui était initialement dévolu, comme c'est le cas pour la majeure partie des instances de concertations sur la ville. Ce point a été soulevé au Conseil Rennais de Santé Mentale.

Ces résultats vont être présentés en COPIL avant l'été. Il s'agira de déterminer les suites à donner en termes d'expérimentation, en prenant en compte l'émergence de projets « aller vers » à destination de ces publics en fragilité psychologique.

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ

En 2021, Le pôle Animation Sociale a mobilisé 12 salarié.e.s APRAS (+ de 10 ETP) et 4 salarié.e.s GEDES (Groupement d'Employeurs de l'Economie Sociale) (1.4 ETP). C'est le pôle qui compte le plus de salarié.e.s avec des métiers et compétences très variées qui contribuent aux diverses missions : gestion des locaux et fonds de soutien, construction et accompagnement de dynamique collective à l'échelle d'un quartier.

L'impact de la crise COVID sur l'activité du pôle animation

Comme en 2020, la crise sanitaire a énormément impacté le pôle animation puisque les activités de location de salles polyvalentes et les projets d'animation ont été très perturbés.

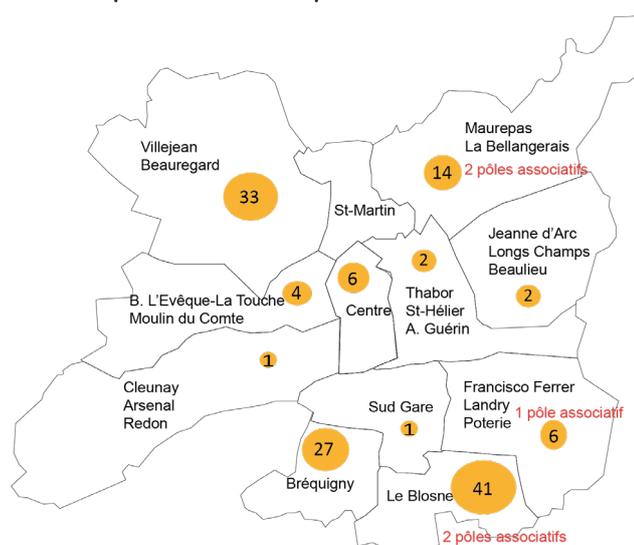
Plusieurs décrets ont rythmé l'année 2021 avec des restrictions ou interdictions pour se rassembler, obligeant l'équipe à s'adapter continuellement au contexte et à faire preuve de pédagogie auprès des nombreux utilisateurs des locaux.

Le passe sanitaire obligatoire dès août a notamment soulevé des débats très vifs au sein des associations et collectifs d'habitants, incitant certains à suspendre ou même à renoncer à leurs activités.

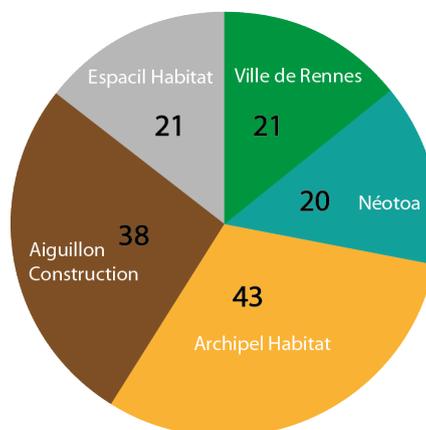
La ligne de L'APRAS est restée la même, celle d'ouvrir les locaux et de permettre le déroulement des activités dès que cela était possible en priorisant les activités de solidarité et de soutien aux personnes vulnérables : distribution alimentaire, groupes de paroles, cours de soutien...

3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour dynamiser les quartiers et soutenir la vie associative :

137 locaux répartis dans tous les quartiers de Rennes :



Ces locaux sont la propriété de 5 membres de L'APRAS :



2 TYPES DE LOCAUX...

- 5 équipements appelés « pôles associatifs »
- 132 Locaux Collectifs Résidentiels situés au RDC des immeubles d'habitation.

... pour 2 REALITÉS DE GESTION :

116 locaux sont AFFECTÉS à 136 utilisateurs qui en disposent pour une durée de 3 ans renouvelable.

10 sont des locaux de stockage qui permettent aux associations d'entreposer des décors, du matériel, des objets nécessaires à leurs activités et événements.

Plus d'un tiers d'entre eux sont occupés par plusieurs associations. Le partage est d'ailleurs encouragé.

L'équipe de L'APRAS intervient ponctuellement dans ces locaux pour rencontrer les occupants, assurer la veille technique ou des réparations dans le local, et à la demande des utilisateurs, pour faire de la régulation entre les occupants notamment quand les locaux sont partagés.

49 salles POLYVALENTES qui ont accueilli 25 250 heures d'activités proposées par plus de 190 utilisateurs différents.

Le rôle de L'APRAS est d'assurer toute la gestion pour le bon fonctionnement de ces salles.

-la gestion des plannings des salles, qui fonctionnent du lundi au dimanche : plus de 300 contrats réalisés.

-le ménage : 5 salarié.e.s assurent toutes les semaines 85 heures de ménage pour maintenir les locaux propres.

-les interventions de maintenance et les menues réparations : avec des compétences en interne ou en faisant appel à des entreprises.

-l'aménagement : plus de 1 500 chaises / presque 400 tables et 70 tableaux blancs / 40 cafetières et micro-ondes...

3 salles familiales sont louées le week-end aux habitants du Blossne et de Maurepas. Le contexte sanitaire n'a pas permis de les relouer aux familles avant le mois d'octobre 2021 : seulement 22 locations familiales ont eu lieu. Néanmoins, ces salles ont été utiles aux acteurs associatifs.



Les travaux d'entretien des locaux :

En 2021, 12 109€ ont été alloués pour des travaux de maintenance et d'aménagements dans des locaux.

S'ajoute à cette somme une dotation accordée chaque année par la Ville de Rennes pour améliorer et entretenir les LCR des bailleurs sociaux.

56 552€ de travaux ont pu être réalisés dans 21 locaux.

3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier

Les 5 pôles associatifs combinent les 2 types de gestion. Les "bureaux" sont affectés à des associations, et les salles polyvalentes accueillent diverses activités : réunions, formations, cours, ateliers, débats...

Les principales missions de L'APRAS dans ces équipements :

L'APRAS s'assure que les associations et collectifs puissent mettre en place leurs projets et activités dans de bonnes conditions, sans conflits d'usage, et en impulsant si possible la mise en place de projets transversaux.

-Réguler le fonctionnement quotidien et veiller au respect des règles : sécurité, hygiène, partage...

-Veiller à la cohérence et à l'équilibre des activités. L'APRAS est garante et veille à un accès équitable/équilibré aux locaux pour éviter la sur-appropriation ou la spécialisation dans un pôle associatif.

-Organiser des rencontres collectives et individuelles pour améliorer la gestion et l'interconnaissance entre associations.

Il s'agit également de prendre en compte les spécificités de chaque pôle :

-Implantation dans un territoire donné : quartier, îlot de vie, projets d'aménagement urbain...

-Configuration interne et agencement des espaces : lieux de circulation, espaces communs, salles familiales...

-Projets, activités, partenariats, besoins d'accompagnement de différentes natures selon les associations/collectifs.

ZOOM sur Le PAM : le Pôle Associatif de la Marbaudais

-11 salles polyvalentes = 6000 heures d'activités (contre 4000 en 2020 et 8000 en 2019)

-25 bureaux affectés à 20 associations distinctes

-29 structures résidentes : GRPAS, TAKADIDOU, TROCABULLES, PRENDRE LE DROIT, UN TOIT C'EST UN DROIT, MRAP, ANIME ET TISSE, RUE DES LIVRES, ZUSVEX, BECS VERSEURS, SECOURS POPULAIRE, DEMOZAMAU, GPAS, TEKITOI, LES FILMS DU MACADAM, VOL, UNICEF, ALCOOL ASSISTANCE, SECOURS CATHOLIQUE, UNIVERS 7 ARRIVE, KEUR ESKEMM, AGIR ABCD, LANGUE ET COMMUNICATION, OEN'O, COLLECTIF ECHANGES DE SERVICES ET DE SAVOIRS, VILLAGE HEUREUX, YOGA POUR TOUS, LES PETITS DAIZUS, PAPTCHAT, IME ESPOIR

La crise sanitaire a retardé les ambitions qui avaient émergé fin 2020 sous l'impulsion notamment des nouvelles élues à la vie associative (Rozenn ANDRO) et du quartier de Maurepas (Marion DENIAUD) qui prévoyaient notamment de faire travailler ensemble les acteurs du PAM et les habitants sur le rôle et l'identité du lieu.

Les faits marquants :

Le recrutement d'une nouvelle collègue, Meriem HOUASSI, d'abord en CDD 4 mois puis en CDI, chargée de coordonner le PAM et les LCR de Maurepas, a permis de relancer la démarche. Son arrivée, concomitante au démarrage du projet estival des HALLES DE MAUREPAS, a permis de soutenir la dynamique, facilitant ainsi une intégration et une opérationnalité efficace avec les acteurs associatifs du quartier Gros Chêne. Durant tout l'été, les 2 collègues du PAM se sont mobilisés pour faciliter l'accueil du public, l'orientation des partenaires, la mise à disposition du matériel et des espaces de l'équipement. Leur participation a été unanimement saluée et appréciée.



Les Halles de Maurepas

La pérennisation de ce poste a permis de se projeter sereinement et d'impulser des projets et actions en lien avec les objectifs poursuivis :

Ouverture et lisibilité : accueil de 2 expositions, 5 concertations, 8 actions de solidarité, forum recrutement, des moments de convivialités... une trentaine d'événements accueillis dans le grand hall entre septembre et décembre ont confirmé l'intérêt et la modularité de cet espace pour les actions du quartier.

Meriem a coordonné la rencontre entre l'IME de l'Espoir et l'État Convivial de Maurepas. C'est ainsi que les temps Kfête au PAM ont émergé : des jeunes de l'IME achètent, préparent et servent des boissons et gâteaux à prix libres pour les usagers du PAM.



Exposition photos au PAM

Interconnaissance entre structures du PAM mais aussi avec les acteurs et les habitants du quartier, relance des temps de travail collectifs et des moments conviviaux : des temps de régulation, des auberges espagnoles.

Amélioration du fonctionnement : l'une des premières missions de Meriem était de formaliser dans un livret le fonctionnement du PAM à l'attention des résidents. Ce travail collectif a abouti à l'édition du "Pratiko Pratik" qui a permis de mesurer l'adhésion et de faire émerger les niveaux d'attentes des acteurs.

Les perspectives pour 2022 sont de poursuivre l'intensité de l'accueil d'évènements dans le Hall et de creuser collectivement les spécificités du lieu / son modèle/ sa singularité/ sa spécificité... en s'appuyant sur un prestataire extérieur capable de nous accompagner.



Le pôle associatif Saint Exupéry

-1 salle polyvalente

-4 bureaux

-6 associations hébergées : ESPOIR AMAL - CLUB M'AIDE LA RIVE (asso piloté par le CHGR) - BRETAGNE AIDE AUX FAMILLES DE LA VALLEE DE DADES - AMAPOUSSE

Le pôle associatif du Landrel

-3 salles polyvalentes

-12 bureaux

-7 associations hébergées : WE KER - SECOURS CATHOLIQUE - MONOPULPO - LE SOUFFLE ET LA FLAMME - ELEKTRON - AVENIR

Le pôle associatif Nimègue

-3 salles polyvalentes

-8 bureaux

-7 associations hébergées : RENNES DADES - LES COLS VERTS - LE RUISSEAU DU BLOSNE - JARDIN SOLIDAIRE - CS TY BLOSNE - COMITE DE QUARTIER DU BLOSNE - ASSO SPORT LOISIRS - SOLIDARITE BRETAGNE CAMBODGE - ANGOLA CONGO BRETAGNE

Le pôle associatif Fernand Jacq

-3 salles polyvalentes (dont 1 salle familiale)

-4 espaces affectés

-10 associations et 2 collectifs d'habitants : EPICERIE SOCIALE TY SOL (portée par le CENTRE SOCIAL TY BLOSNE) - BEL AIR - L'ALLUMETTE qui porte le terrain d'aventure et le café associatif - MERLINPINPIN - AFS BRETAGNE - 3 groupes de l'AREJ - COLLECTIF INSERTION FINLANDE - GROUPE D'HABITANTS F. JACQ - LUEUR D'ESPOIR - LUTTE OUVRIERE

Evolution, en euros, des recettes générées par les LCR polyvalents :



3.3 Les actions de soutien aux initiatives des habitants

Tous les projets et activités habituellement soutenus ont en commun de produire des rassemblements pour un public majoritairement adulte ou familial avec comme principal objectif la convivialité.

Autant de projets qui n'ont pu se faire que très partiellement ou timidement à cause du contexte sanitaire et des contraintes fortes.

L'APRAS soutient les projets et initiatives qui concernent les habitants des quartiers prioritaires et locataires du parc social grâce à plusieurs dispositifs qui n'ont été que peu activés :

Des crédits d'heures pour l'utilisation des locaux

Les crédits d'heures permettent aux collectifs d'habitants d'utiliser des créneaux dans les salles polyvalentes gérées par L'APRAS. Le coût est pris en charge grâce aux financements des bailleurs sociaux.

En 2021, 1 600 heures d'activités proposées par 15 collectifs d'habitants HLM.

Parmi les groupes, on peut citer des ateliers de couture, de jeux de société, des activités manuelles, de cuisine, des groupes de parole et de soutien à l'apprentissage du français...

Le FCIH : Fonds de concours aux initiatives habitants

Ce fonds dédié est habituellement alimenté par la Politique de la Ville qui n'a pas été sollicitée en 2021. Il permet aux habitants de concrétiser des projets ou événements grâce à des bons d'achat. Des critères ont été mis en place collectivement permettant de décider des montants qui peuvent être accordés. L'argent est versé sous forme de bons d'achat et les factures sont directement envoyées à L'APRAS (60 magasins acceptent ce fonctionnement).

-11 projets (dont 3 annulés) pour un total de 760€ dépensés.

Les projets financés ont concerné un concours de cuisine, une fête d'un jardin partagé, une animation de square, quelques activités manuelles, un goûter, des décorations de Noël....



Le Fonds d'Animation HLM

Le FA HLM est un fonds dédié alimenté par les bailleurs sociaux membres de L'APRAS. Il permet de donner un coup de pouce aux projets d'animation qui vont avant tout s'adresser aux habitants locataires des logements sociaux. Priorité est donnée aux projets les plus accessibles et favorisant les rencontres, l'interconnaissance, la convivialité, le partage, la découverte, le cadre de vie.

-30 projets proposés (dont 2 annulés) soutenus à hauteur de 33 400€ (moyenne de 1150€ par projet).

Parmi les projets soutenus : Fresques participatives aux Almadies et Binquenais – des activités sportives, des spectacles de musique et de théâtre dans des squares - Les halles de Maurepas.



Réalisation d'une fresque à la Binquenais



Concert été à Beauregard



3.4 La commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens

5 commissions en 2021

Animées par L'APRAS, elles réunissent des représentants des 4 bailleurs sociaux et des services de la Ville de Rennes (un représentant de la DAJÉ et l'une des chargées de mission politique de la ville).

Cette commission a pour rôle :

-D'étudier les dossiers de demandes de locaux formulées par des collectifs d'habitants et des associations, pour des locaux affectés ou pour des créneaux dans des salles polyvalentes.

-D'étudier les projets qui sollicitent le fonds animation HLM.

-De valider les travaux qui sont réalisés dans les LCR grâce à l'enveloppe de 65 000€ accordée par la Ville de Rennes.

40 demandes de locaux étudiées :

-23 demandes pour des locaux affectés, dont seulement 3 ont pu aboutir.

-17 demandes pour des activités dans des locaux polyvalents, dont 9 possibilités d'accueil.

